

Situation de l'entreprise analysée

Scénario

Depuis un an, Dominik Demontigny exploite avec succès Micro-Golf, un terrain aménagé pour l'exercice des coups et des élan de golf. Les ventes de droits de jeu et au casse-croûte lui permettent, entre autres, de payer la location du terrain et de rembourser ses dettes dans les délais fixés. Son entreprise maintient un fort achalandage et fournit des emplois d'été à des jeunes de la région. Fier de sa réussite, Dominik désire offrir plus de services à la clientèle qui cherche à améliorer ses techniques de golf. Il pense donc aménager sur le terrain d'exercice des cibles bien précises telles que des fosses de sable et des verts d'exercice. Il voudrait aussi offrir divers forfaits de leçons de golf.

Pour réaliser ce projet, Dominik demande à un professionnel en architecture paysagiste de lui proposer un plan d'aménagement. Ce projet d'amélioration s'avère cependant trop coûteux pour ses moyens financiers. Lors d'un congrès organisé pour jeunes entrepreneurs et entrepreneures, Dominik rencontre Érika Lacasse, une jeune professionnelle du golf qui désire aussi se lancer dans les affaires. Il a l'intention de lui proposer de s'associer à lui. Pour ce faire, il pense transformer Micro-Golf, entreprise à propriétaire unique, en société de personnes.

(Voir note 1) Micro-Golf État des résultats pour l'année se terminant le 30 avril 2002		
Produits d'exploitation		
Revenus de droits de jeu (Voir note 2)	51 625	
Revenus du casse-croûte	<u>3 525</u>	55 150
Charges d'exploitation		
Entretien et réparations d'équipement	950	
Location du terrain (Voir note 2)	3 600	
Électricité	1 750	
Téléphone	600	
Publicité	1 000	
Salaires	4 590	
Fournitures de golf utilisées	590	
Fournitures de bureau utilisées	230	
Amortissement (Voir note 3)	4 220	
Coût de la nourriture du casse-croûte	1 050	
Engrais et semences	1 300	
Intérêts débiteurs	<u>2 360</u>	<u>22 240</u>
Bénéfice net (Voir note 4)		<u>32 910</u>

Micro-Golf Bilan au 30 avril 2002			
Actif			
Actif à court terme			
Encaisse		15 655	
Fournitures de bureau		150	
Fournitures de golf		1 650	
Stock de semences et d'engrais		250	17 705
Immobilisations nettes (Voir note 3)			46 380
Total de l'actif			64 085
Passif			
Passif à court terme			
Fournisseurs		275	
Emprunts, tranche de l'année		12 000	12 275
Passif à long terme			
Emprunts personnels (Voir note 5)		12 000	
Emprunts bancaires (Voir note 5)		8 000	20 000
Total du passif			32 275
Avoir du propriétaire			
Capital, D. Demontigny au 1 ^{er} mai 2001		5 400	
Plus : Bénéfice net	32 910		
Moins : Prélèvements	6 500		
Augmentation nette du capital		26 410	
Capital, D. Demontigny au 30 avril 2002			31 810
Total du passif et de l'avoir du propriétaire			64 085

MICRO-GOLF
Notes complémentaires au 30 avril 2002

Note 1 - Nature des activités

Micro-Golf exploite un terrain d'exercice à quinze stations. L'entreprise n'est pas constituée en société par actions et le propriétaire est Dominik Demontigny.

Note 2 - Engagements contractuels

Dominik a signé un contrat de deux ans avec le propriétaire du terrain de golf, Les arpens verts, situé près de Micro-Golf. Ce contrat stipule que les membres du club Les arpens verts peuvent s'exercer gratuitement chez Micro-Golf. Au début de chaque saison, le club remet à Dominik un montant de 2 000 \$.

Le terrain appartient aux parents de Dominik. La location mensuelle est de 300 \$ pendant toute la durée des études postsecondaires de Dominik.

Note 3 - Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties selon la méthode linéaire. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective, selon les taux indiqués ci-dessous.

Immobilisations	Coût d'acquisition	Amortissement cumulé	Valeur nette 2002	Taux
Équipement de bureau	4 000	800	3 200	20 %
Mobilier	600	120	480	20 %
Équipement de golf	12 000	1 200	10 800	10 %
Machinerie (tracteur, chariot)	8 000	800	7 200	10 %
Aménagement du terrain	12 000	600	11 400	5 %
Bâtiment	14 000	700	13 300	5 %

Note 4 - Impôts sur le revenu

Le bénéfice net de l'exercice ne tient pas compte des impôts qui doivent être acquittés personnellement par le propriétaire.

Note 5 - Dettes à long terme

Emprunt personnel à un taux d'intérêt de 4 % par année, remboursable par versement annuel de 4 000 \$, échéant le 30 avril 2006.

Emprunt bancaire à un taux d'intérêt de 6,5 % par année, remboursable par versement annuel de 8 000 \$, échéant le 30 avril 2004, garanti par les biens personnels des parents de Dominik (p. ex., terrain).